



**THÉÂTRE DU
MUSÉE D'ART
DE JOLIETTE**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour nous joindre :

Tél : 450-753-4915
info@sylvainalexandre-lacas.com
www.sylvainalexandre-lacas.com

Renseignements personnels

Nom : _____ Âge : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Adhésion

Renouvellement

- 1. Membre de la troupe à titre de comédien, comédienne.
Production : *Les Fourberies de Scapin*, de Molière.**

Coût par production : 400\$
Une fois inscrit(e), il n'y a aucun remboursement possible.

Détail

Début des activités de répétition : Lundi 2 novembre 2020.

Lieu des répétitions : MAJ – Espace créatif Desjardins (sujet à changement selon la disponibilité du lieu)

De : 18h30 à 21h30

Périodes : Du 2 novembre 2020 au 9 août 2021 – 35 répétitions de trois heures.

Vacances : semaines du 5 et 12 juillet 2021.

Congé : lundi de Pâques, le 5 avril 2021.

Cinq (5) intensives de quatre heures les samedis : 20 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai et 19 juin. (Sujet à changement).

Heures : de 10 h à 16 h (pause de 12 h à 13 h).

Représentations les : 12,13,14 août et 19,20,21 août à 19 h30.

Période de préproduction : Du 9 au 11 août pour laquelle il faudra être disponible.

2. Partenaire Théâtre du Musée d'art de Joliette

À titre de partenaire, je m'implique dans les aspects scénographiques de la production en cours de réalisation. Voici les domaines où je peux m'impliquer :

La vente de billets, la promotion, le travail en coulisse lors des représentations, la conception de costumes et du décor, assistance à la mise en scène, etc.

Coût par production : 20\$
Une fois inscrit(e), il n'y a aucun remboursement possible.

Paielements

Membre comédien, comédienne :

- Un paiement de : 400\$ deux paiements de 200 \$ dont un
- à l'inscription et l'autre
- au plus tard le 8 mars 2021.

Membre partenaire :

- Un versement unique de : 20\$

Total

\$

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de :

Sylvain-Alexandre Lacas
42, avenue des Tilleuls,
Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 7C7
**Le paiement par voie électronique est possible.*

Paiement en argent :

1^{er} versement

Somme versée : _____

Date : _____

2^e versement

Somme versée : _____

Date : _____

Théâtre du Musée d'art de Joliette

Engagement sur l'honneur.

Engagement à titre de comédien, comédienne :

À titre de membre comédien, comédienne ou de partenaire, je comprends et j'accepte, selon le rôle qui m'aura été attribué ou les responsabilités confiées au sein de l'organisation, que le théâtre – même amateur – soit une activité artistique exigeante en termes de disponibilité et d'investissement personnel. Il n'y a pas d'art sans travail et sans la disposition consciente au travail. Je comprends également qu'à titre de comédien, j'aurai la responsabilité d'apprendre mon rôle et de le mener à sa finalité sur scène devant un public. Une fois le processus de répétition engagé, je ne pourrai abdiquer de cette responsabilité sans compromettre l'intégrité du projet et celles et ceux avec lesquels je travaille. L'ensemble du projet se fera dans la joie, le bonheur d'un labeur collectif assumé par les membres et partenaires et à cet égard, j'accepte de donner le meilleur de moi-même sans porter préjudice à quiconque dans le respect, la dignité et la fraternité. Je comprends également qu'à titre de comédiens amateur ou de partenaire, je ne recevrai aucune forme de rémunération pour mon travail; les revenus de la troupe étant dévolus au maintien et à la bonne conduite des activités du TMAJ.

Signature :

Date :

Engagement du TMAJ :

À titre de metteur en scène pour la production en cours et en tant que directeur du Théâtre du Musée d'art de Joliette, je m'engage à conduire l'ensemble des acteurs et intervenants de la production théâtrale en cours vers sa finalité sur scène dans l'harmonie, le professionnalisme et la fraternité.

Signature :

Date :

Avantages

Une fois inscrit(e) à titre de membre pour une des productions théâtrales en cours, celui-ci pourra s'impliquer dans d'autres projets de création du TMAJ selon ses disponibilités et en conformité avec les exigences artistiques du TMAJ.